



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présentation de la feuille de route de la France pour la « Décennie numérique »

Paris, le 25/03/2024
N°1677

Marina Ferrari, secrétaire d'État chargée du Numérique, a présenté la feuille de route stratégique de la France pour la Décennie numérique, en présence de Roberto Viola, directeur général des réseaux de communication, du contenu et des technologies (DG Connect) de la Commission européenne.

Elaborée par la **Direction générale des Entreprises**, la feuille de route s'articule autour de quatre axes de travail visant à atteindre les objectifs de la « décennie numérique » : les **compétences numériques**, les **infrastructures numériques**, la **transformation numérique des entreprises** et la **numérisation des services publics**. Le document détaille les mesures et les actions mises en œuvre afin de parvenir aux objectifs fixés pour 2030.

La France poursuit sa progression sur l'ensemble des indicateurs de performance de l'Union européenne, mesurés annuellement par l'indice de l'économie et de la société numérique (DESI). Portée par le succès du « Plan France Très Haut Débit », la France s'affirme comme un des États membres leaders en matière de connectivité. Avec 86 % de locaux éligibles à la fibre optique, elle occupe peloton de tête européen. La France progresse par ailleurs en matière de compétences numériques (en particulier, sur l'acquisition de compétences numériques élémentaires). Elle reste toutefois légèrement en retard en matière de transformation numérique des entreprises, notamment des TPE et PME.

Des infrastructures numériques durables, sûres et efficaces partout sur les territoires

En publiant sa feuille de route, le gouvernement entend poursuivre la politique volontariste en faveur du déploiement de réseaux fixes et mobiles, avec l'objectif de généraliser la fibre optique pour tous d'ici à 2025, avec 5 ans d'avance sur l'objectif européen, et à généraliser l'accès à la 4G sur le territoire d'ici fin 2029. Elle s'appuiera enfin sur l'ensemble des territoires français, à commencer par les territoires ultramarins, afin de faire de la France un « hub » pour l'interconnexion européenne et mondiale.

Des compétences numériques pour toutes et tous

Afin de poursuivre sa progression, l'Etat poursuivra le renforcement de la formation initiale à travers l'enseignement, dès l'école primaire, des compétences numériques élémentaires et en renforçant l'apprentissage des mathématiques. Il entend par ailleurs agir fortement sur l'attractivité des filières numériques, en particulier auprès des étudiantes, encore trop peu représentées dans les filières techniques et numériques. L'accent sera également porté sur l'offre de formations correspondant aux besoins des entreprises afin d'atteindre les objectifs fixés par la décennie numérique.

Numérisation des entreprises

Afin d'accompagner la transition numérique des entreprises, le gouvernement entend poursuivre et accélérer sa politique de numérisation des TPE/PME, en particulier grâce au dispositif France Num, qui a

d'ores et déjà permis d'apporter plus de 200 000 aides ou actions de soutien. Le gouvernement entend par ailleurs renforcer la cybersécurité des TPE-PME et accompagner l'adoption de l'IA, de la gestion des données et de l'informatique en nuage. Il poursuivra enfin sa politique ambitieuse et volontariste pour les startups à travers la French Tech.

Numérisation des services publics

Le numérique est un outil essentiel de l'accélération et de la simplification des procédures et démarches administrative administratives. Conformément à l'ambition du projet de loi « Simplification » porté par Bruno Le Maire pour transformer l'action publique en simplifiant et facilitant le développement des entreprises et des citoyens, l'État poursuivra la numérisation des services publics et s'engage à la numérisation des 250 démarches publiques essentielles d'ici 2025.

[LIEN VERS LA FEUILLE DE ROUTE](#)

A l'occasion de la remise de la feuille de route, une cinquantaine d'entreprises, associations et pouvoirs publics étaient réunis au Ministère de l'Economie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique afin d'échanger sur les objectifs fixés par les autorités françaises et sur les mesures européennes qui pourront être portées lors du prochain mandat du Collège de la Commission.

La Direction générale des entreprises reste mobilisée afin de porter des propositions en faveur de l'autonomie stratégique, de la transition numérique, de la simplification et du soutien aux entreprises.

Contacts presse :

Cabinet de Marina FERRARI : presse.senum@numerique.gouv.fr – 01 53 18 43 70

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr – 01 44 97 04 49